



Andrzej Kaliński

1962 - 2020

Avec un immense chagrin, nous devons vous informer que Andrzej Kaliński, membre du conseil d'administration de l'AEA-EAL est décédé subitement. Andrzej était avocat, doyen de l'Association des avocats du barreau de Białystok. En 1986 - 1990, il a travaillé pour les autorités du Trésor public, en 1990 - 1996 pour le ministère de la Justice, entre 1996 - 2002 pour le ministère des Affaires étrangères (MAE) et a été consul général de la République de Pologne à Chicago. Andrzej Kaliński a représenté le gouvernement polonais

devant la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Après avoir accompli sa mission diplomatique, Andrzej a exercé la profession dans son propre cabinet d'avocats; en même temps, il a, en tant qu'auteur de nombreuses publications professionnelles dans le domaine des marchés publics -, été également arbitre de l'Office des marchés publics. Outre le travail professionnel, Andrzej était très engagé dans les activités du barreau des attorney-at-law de Białystok, où il a été doyen à partir de 2013. Il a également été membre du Conseil national polonais des attorney-at-law et membre de sa Commission des droits de l'homme. Andrzej a soutenu des avocats et des barreaux d'Europe de l'Est. Avec l'AEA-EAL, il a initié des contacts avec les barreaux républicains et régionaux des pays du Partenariat oriental, en Biélorussie en particulier. En 2015, il a coorganisé avec notre Association une conférence internationale très réussie. Nous avons travaillé ensemble sur notre assemblée annuelle à Białystok en juin de cette année. Il a toujours mené des discussions avec vigueur et humour. Andrzej était un merveilleux collègue et ami, nous pouvions compter sur ses initiatives, son intelligence et sa bonne humeur. Nous nous associons à des sentiments de douleur et de chagrin avec sa femme Zofia et sa famille.

Honorez sa mémoire !

Conseil d'administration de l'AEA-EAL

La crise de Covid 19 affecte les avocats

Chers collègues,
Chers amis,

Nous avons tous été confrontés à une situation sans précédent qui se produit de nos jours partout dans le monde. La pandémie de Covid -19 affecte notre vie professionnelle et privée ; nos pensées et nos actions visent à prendre soin de nos familles et de nos proches. Un certain nombre de barreaux et de sociétés regroupant des avocats répondent à ces circonstances extraordinaires par des conseils et des informations fournis aux avocats et aux cabinets d'avocats. Nous attirons particulièrement votre attention sur la lettre que nous a envoyée la Law Society of Hong Kong avec des informations sur les démarches entreprises dans le cadre de la pandémie. Le Barreau a donné des conseils aux cabinets d'avocats sur les problèmes de gestion pouvant survenir lors de l'épidémie de COVID-19: / 1 / Les cabinets d'avocats sont référés au Center for Health Control pour des conseils utiles sur les mesures de contrôle des infections. / 2 / Il est rappelé aux cabinets que les praticiens qui souhaitent travailler à domicile doivent toujours remplir les conditions de supervision prévues par les dispositions pertinentes des règles et pratiques des barreaux auxquels ils appartiennent. / 3 / le Barreau met à la disposition des membres, via la zone réservée aux membres de son site Web, des informations sur tous les arrangements particuliers concernant les heures d'ouverture et les dates des cabinets. / 4 / Les praticiens ont également été exhor-



tés à être sensibles aux demandes de prorogation raisonnable des délais, sous réserve des instructions des clients. / 5 / Il a été rappelé aux cabinets d'avocats de se préparer à l'éventualité d'une infection au sein de leur propre personnel et à une quarantaine. / 6 / Il est rappelé aux cabinets d'avocats qu'ils doivent se renseigner quant aux mesures qui devront être prises pour désinfecter un bureau, le temps que cela prendra et dans quel délai il doit être achevé après notification, d'établir une relation avec un autre cabinet pour se soutenir mutuellement en temps opportun le cas où l'une ou l'autre firme est soudainement empêchée de pratiquer pendant quelques jours. Le Barreau a distribué un aide-mémoire pour aider les membres à formuler un plan de reprise après sinistre pour répondre aux besoins individuels. Les cours de perfectionnement professionnel continu («DPC») ont été suspendus en février et mars. En outre, il y a eu un ajournement général des procédures judiciaires à Hong Kong depuis le 29 janvier 2020 pour la protection de la santé de tous les utilisateurs des tribunaux. Le barreau de Kaliningrad (Russie) nous a informés que la procédure judiciaire a été suspendue et que des mesures similaires à celles introduites à Hong Kong ont été prises. Les barreaux France a publié un vade-mecum à l'intention des avocats et des cabinets d'avocats sur les actions et mesures éventuelles à prendre lors de la pandémie. Nos membres d'autres pays ont également envoyé des informations sur les développements dans leurs juridictions. Vous pouvez trouver toutes les informations recueillies de divers pays sur notre site Web. **Veillez noter qu'en raison de la pandémie de Covid 19, la conférence de Białystok prévue du 25 au 27 juin a été annulée.**

Réunion du Conseil AEA-EAL à Bruxelles, le 18 janvier 2020



Le conseil d'administration de l'AEA-EAL s'est réuni à Bruxelles au début de cette année pour confirmer les activités de l'Association prévues pour 2020 ainsi que pour discuter du renforcement de la coopération avec le barreau de Bruxelles. Les administrateurs ont souhaité la bienvenue à Isabelle Andoulsi, membre du conseil de l'Ordre du barreau de Bruxelles francophone et ont échangé leurs points de vue sur les futures actions communes. Notre présidente Maria Ślęzak a transmis ses remerciements aux administrateurs pour leur travail en 2019, qui s'est traduit par des événements réussis et un nombre accru de membres. Le Conseil a soutenu la stratégie de la Présidente et les actions prévues.

La présidente de l'AEA-EAL invitée par le Conseil de l'Europe

Le 30 janvier 2020, la Présidente de l'AEA-EAL, Maria Ślęzak, a participé en tant qu'expert invité à une audition organisée par la commission des questions juridiques et des droits de l'homme du Conseil de l'Europe (CoC) sur les principes et garanties des avocats. Cette conférence a été organisée dans le cadre des travaux sur la Convention européenne relative à la profession d'avocat. Maria a souligné que la législation non contraignante existante, telle que la recommandation, n'est pas un instrument suffisant pour motiver les autorités des États membres à respecter les droits des avocats qui sont absolument nécessaires pour la bonne prestation de l'assistance juridique. Une loi stricte est nécessaire pour garantir aux citoyens que l'assistance juridique sera fournie dans des conditions respectant pleinement les autorités pour l'état de droit dans leur pays.



Monique Stengel reçoit l'Ordre du Mérite d'or de la République d'Autriche



Alma Zadic et Monique Stengel source: www.e-p-k.at

le thème principal des Délibérations. En raison de son importance pour la population et pour les avocats, les organisateurs ont invité des invités experts en la matière et des conférenciers, entre autres, Miroślaw Wyrzykowski, professeur, Division du droit comparé et économique, Institut d'études juridiques et administratives de l'Université de Varsovie, qui a prononcé un discours extraordinaire. (à télécharger sur notre site) Il a reçu une ovation du public debout. Après la conférence, Monique Stengel a reçu l'Ordre du Mérite d'or de la République d'Autriche (goldene Ehrenzeichnung der Republik Österreich) pour ses activités professionnelles liées à l'Autriche et à l'Association européenne des avocats.

Les présidents et hauts représentants de presque tous les barreaux européens ainsi que des organisations internationales d'avocats se sont réunis à Vienne du 20 au 22 février 2020 pour discuter des questions importantes touchant la société civile et la profession juridique. L'AEA-EAL était représentée par sa présidente Maria Ślęzak. Nos anciens présidents - Konrad Meingast et Monique Stengel ont également participé au forum. « Démocratie et État de droit - Maintenir la Pression » était



Maria Ślęzak,

Monique Stengel,

Konrad Meingast

Paiements en ligne pour nos membres

Pour créer un moyen de paiement sûr, convivial et conforme aux règles du RGPD, nous avons introduit en coopération avec la banque ING Belgique le nouveau site de paiement. Cette solution garantit que votre argent et vos données personnelles sont traités conformément aux normes de sécurité les plus élevées et aux réglementations européennes. Veuillez utiliser le lien www.aea-eal.eu/pay pour tout futur transfert financier. Vous le trouverez également sur nos appels de paiements annuels. En cas de questions, veuillez contacter le trésorier de l'AEA-EAL.



Moments et souvenirs d'Andrzej Kaliński



Andrzej Kaliński avec les membres du conseil d'administration de l'AEA-EAL et les invités de la conférence à Białystok en juillet 2015



Andrzej Kaliński (troisième depuis la gauche) lors de la tournée après la conférence AEA-EAL à Almaty, juin 2018.



Andrzej Kaliński (quatrième depuis la droite) lors de la conférence AEA-EAL à Almaty en juin 2018.

Événements AEA-EAL en 2020

- **Langage juridique dans la pratique des avocats et des tribunaux**

25-27 juin 2020 à Białystok, Pologne - **annulé**

- **Jumelage d'avocats**

10-13 septembre 2020 à Odessa, Ukraine

- **Accès aux marchés et EEE - Libre-échange - et alternatives**

29 octobre 2020 à Berne, Suisse

AEA-EAL INFO

**EUROPEAN ASSOCIATION OF LAWYERS
AEA-EAL
A.I.S.B.L.**

235 Avenue Louise, 1050 Brussels, Belgium

office@aea-eal.eu

www.aea-eal.eu

www.fb.com/europeanassociationoflawyers

EDITORIAL STAFF

EDITOR - Rafał Ciesielski

DESIGNER - Rafał Ciesielski

AUTHORS:

Maria Ślęzak, Aleksandra Siewicka - Marszałek, Jean Pierre van Cutsem, Ph. D. Elisabeth Hoffmann, Prof. Philipp Zurkinden, Monique Stengel, Christoph von Wilcken, Iain G. Mitchell QC, Juan Nunez, Sabine Perquy, Ph. D. Dariusz Gibasiewicz, Małgorzata Miszewska, Magdalena Witkowska, Juan Nunez, Marcin Jakubowski, Rafał Ciesielski



www.fb.com/
europeanassociationoflawyers

www.aea-eal.eu